

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
COMPIEGNE
41, Rue SAINT GERMAIN
60200 COMPIEGNE

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Xavier MORIN - Avocat au Barreau de
Paris
6, Rue René Bazin
75016 PARIS*

Références à rappeler : RO 15/00012118 - PV 63256/

Référence : Appels et visites uniquement le LUNDI de 9 H à 16 H en
continue

Rédacteur : EC

Maître,

Par courrier adressé à RENNES le 15 décembre 2015 et transmis auprès de mon service, vous avez appelé
mon attention sur le dossier de procès-verbal électronique relevé à l'encontre de Monsieur

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à N° **0**), RUE DES BOUCHERIES, en date du **10/11/2015 à 14h40**, par
procès verbal n° **63256** dressé par **SERVICE GN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre
demande.

J'ai classé sans suite cette infraction et l'action publique est éteinte.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à COMPIEGNE, le 27/01/2016

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Sébastien CHALVET

